

Lancelot Guyot vise Saint-Brisson

Le fils de Jacques Guyot, propriétaire entre autres du château de La Ferté Saint-Aubin, a fait une proposition au maire de Saint-Brisson, Claude Pléau, pour la reprise du site médiéval. Le conseil municipal doit se prononcer en décembre.

■ Était-ce le lieu et le moment ? À en juger par la mine de certains auditeurs, on peut se poser la question.

Toujours est-il que vendredi soir, lors du vernissage du 30^e Salon européen d'art contemporain à la salle polyvalente de Saint-Brisson-sur-Loire, le maire de cette commune, Claude Pléau, a dévoilé son projet pour le site médiéval à l'avenir incertain depuis des mois.

« Une proposition de reprise concrète »

Claude Pléau a tout d'abord censuré (à raison) Michel Chevalier et ses bénévoles pour leur travail remarquable quant à l'organisation de ce salon



Le château de Saint-Brisson-sur-Loire va probablement tourner une page importante de son histoire à la fin de l'année.

président de l'association des Amis du Château (ACSB) et présent ce soir-là, qui justement œuvre bénévolement avec son équipe depuis 27 ans pour faire rayonner le château de Saint-Brisson.

Brissonnais, en annonçant avoir reçu le 10 octobre dernier, « une proposition de reprise concrète [du château]. »

Claude Pléau a pris soin auparavant d'indiquer

rouvrir le site en régie directe (voir encadré ci-dessous), il lui restait deux solutions : « le fermer ou le vendre. »

Lancelot Guyot reste sur la réserve

sition concrète », ce que le maire n'avait pas précisé.

Il avouera un peu plus tard qu'il s'agit de Lancelot Guyot, le fils de Jacques et le neveu de Michel, deux personnalités très connues dans le milieu pour avoir fait revivre de nombreux châteaux comme ceux de Saint-Fargeau ou encore de La Ferté Saint-Aubin (voir page 4).

Mais Jacques a désormais passé la main à son fils Lancelot et c'est bien lui qui a fait une offre, même s'il s'en défend. « Je n'ai rien à déclarer, je ne sortirai pas de ma réserve tant que le conseil muni-

cipal de Saint-Brisson ne se sera pas prononcé » nous a-t-il répondu, ce qui sous-entend que les négociations sont en cours.

De son côté, Claude Pléau estime qu'il en a désormais assez dit, confirmant l'ensemble des propos tenus lors de son discours de vendredi. Mais il tient aussi à répondre à la critique d'un certain manque de concertation avec son équipe et montrer qu'il n'en est rien.

« Il faut que l'on affine ensemble le dossier, qu'on en discute avant qu'il ne passe au prochain conseil de décembre » conclut-il.

**DORIANE CRETIN
HERVÉ LE ROUX DUPEYRON**

Après 27 ans, les Amis du Château « évincés du circuit »

Quelques minutes après l'annonce du maire, Jean-Claude Bourgoïn, président des Amis du Château, avait encore du mal à intégrer l'information. « Le mot d'ordre a toujours été le silence de la part de la municipalité, et encore une fois, les décisions ont été prises sans concertation. Après 27 ans, les Amis du Château sont complètement évincés du circuit. J'aurais aimé qu'ils puissent être associés à une éventuelle

art contemporain, « car il faut admettre que sans locomotive et sans bénévoles [...] le possible n'est qu'hypothèse. »

Une phrase qui a suscité quelques sourires aigres dans la salle, dont celui de Jean-Claude Bourgoïn,

de Saint-Denis... prêt à fermer ses portes !

Le maire a cependant rappelé « leur dévouement », mais il a aussi surpris l'assistance, composée à la fois d'artistes internationaux, d'élus locaux mais aussi de Saint-

qu'il avait soumis les collectivités territoriales, alerté les parlementaires et même le ministère de la Culture, « hélas sans succès. » Considérant que l'ACSB n'avait pas répondu à l'appel d'offres et qu'il est impossible de

C'est là que la fameuse proposition est intervenue. Elle s'articule autour de deux axes que lui et son conseil avaient souhaités : le maintien de l'ouverture au public, en l'occurrence sur un nouveau thème porteur dès 2016 ; et la formule de la location-vente « donnant ainsi satisfaction aux deux courants qui s'opposent dans la commune, l'un partisan de la vente, l'autre partisan du maintien de l'activité. »

Le maire a ensuite précisé que « tout ceci sera bien évidemment soumis au vote du conseil municipal, [...] ce n'est pas la rue qui prendra la décision » avant de laisser la parole à Christian Bouleau qui n'a pas souhaité en dire plus.

Bien évidemment, tout le monde a voulu savoir de qui émanait « cette propo-

reprise. Les 28.000 heures de travail de l'association, pour l'entretien et la restauration du château, constituent une valeur ajoutée qui n'a pas été prise en compte, de même que les 70.000 € d'investissement réalisés. C'est bien triste et les bénévoles en auront gros sur le cœur. »



Lors des discours de ce vernissage avec au premier plan Claude Pléau, puis Christian Bouleau, Jean-Pierre Sueur et Michel Chevalier au micro.

**OUVERTURES
EXCEPTIONNELLES**
1^{er} et 11 novembre

Pépinières CARRERAS

Route de Sully - BRAY-EN-VAL
Tél. 02.38.35.52.65

-50%

Bambou auréa
Bambou métaké

du 1^{er} au 15 novembre

1,5 million d'euros sur 10 ans ?

En évoquant les solutions envisagées jusqu'alors, le maire Claude Pléau dit avoir étudié la possibilité d'une réouverture en régie directe.

« Outre que c'est un métier que l'on ne connaît pas, il m'aurait fallu demander à chaque foyer fiscal quelque 250 € d'impôts supplémentaires par an pour couvrir le fonctionnement et le minimum d'entretien, sans parler des travaux à entreprendre pour assurer le clos et le couvert. Un premier chiffrage fait état d'une dépense de 1.500.000 € à prévoir dans les dix ans. Qui va payer ? La commune et ses quelques 400 foyers fiscaux ne peuvent pas, seuls, faire face à l'entretien de ce monstre. »

Ce chiffre d'1,5 millions d'euros est contesté par Jean-Claude Bourgoïn, qui regrette par ailleurs que la solution proposée par les Amis du Château, à savoir le licenciement d'un des trois salariés et une nouvelle délégation de service public (dans laquelle la mairie et l'association auraient partagé les responsabilités financières et juridiques), n'ait pas été prise en compte.



**métallerie générale
gatard**

Hall d'exposition Z.A. La Grande Chappe
45460 BRAY-EN-VAL - Tél. 02.38.35.54.03
metallerie-gatard.fr

PORTES OUVERTES
Du 8 au 11 novembre
de 10h à 18h



NOUVEAU

**PERGOLA
BIO CLIMATIQUE
et véranda
toiture plate**

BUFFET PERMANENT
**GRANDE
TOMBOLA**
sans obligation d'achat

Du 8 au 11 novembre :
A gagner chaque jour
UN CADEAU SURPRISE
Tirage au sort chaque soir à 18h